

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 20 avril 1990
Vol. 24 n° 16- 16 pages

Des voyages/stages gratuits...

à lire en page 3

Le Manoir Saint-Thomas accueille...

à lire en page 5

Deuxième chance de profiter...

à lire en page 10

SOMMAIRE

20/4

• Ottawa

Le nouveau programme de stabilisation... pas avant mai 1990

A.P.F. - Les ministres de l'agriculture du fédéral et des province prévoient proposer un programme de stabilisation des revenus agricoles au printemps. Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir pour que ce programme voit le jour, et que la politique agro-alimentaire canadienne soit révisée.

Au terme d'une rencontre de deux jours à la fin mars à Ottawa, les hommes politiques ont convenu de donner suite aux travaux entrepris en novembre dernier lors de la conférence agricole nationale à laquelle avaient participé deux mille intervenants de l'industrie pour réfléchir sur l'avenir de l'agro-alimentaire au pays. Cette réflexion portait entre autres, sur la stabilisation des revenus.



Don Mazankowski

Ni le fédéral, ni les provinces ne sont en mesure de préciser le contenu et la forme de ce programme. Le ministre fédéral de l'Agriculture, Don Mazankowski indique cependant qu'il devrait «protéger le revenu brut et fournir une assurance contre les fluctuations des prix sur la marché de même qu'une protection contre les mauvaises récoltes».

À part ces quelques précisions, M. Mazankowski se limite à parler de la procédure qui conduira à l'élaboration du programme.

Un comité spécial chargé d'étudier cette question consultera les secteurs de l'horticulture, de l'élevage et de la céréale après le 30 avril, alors qu'il aura terminé sa première ébauche. «Le but de cette démarche est de s'assurer que tous les groupes concernés, en particulier les producteurs de céréales et d'oléagineux, accepteront les modalités généralement recherchées dans la stabilisation et l'aide au revenu», dit M. Mazankowski.

Ainsi, les ministres de l'agriculture pourraient se prononcer lors de leur prochaine réunion prévue en août. Toutefois, toute décision devrait alors se limiter au secteur des céréales.

Les derniers travaux des ministres de l'agriculture à Ottawa ont également porté sur le problème de l'endettement. Il était ressorti des conclusions de la conférence de novembre que plusieurs producteurs au pays sont paralysés par les dettes. Sans proposer de solutions, le ministre Mazankowski indique que cette question est à l'étude comme toutes les autres questions touchant l'agro-alimentaire canadien.

Les ministres qui ont participé à la dernière rencontre admettent par ailleurs que le rôle de la femme, de même que la possibilité pour elle et son époux d'exercer une activité rémunératrice à l'extérieur de la ferme, doit faire l'objet d'une attention particulière.

L'élimination des barrières commerciales entre les provinces a également retenu l'attention des ministres. Dans cette déclaration conjointe, ils indiquent que «la priorité doit être donnée à l'élimination des barrières au commerce interprovincial». Les travaux en cours actuellement à cet effet, visent à développer un mécanisme de réduction et d'élimination de certains tarifs. Cependant, personne ne peut dire quand ces nouvelles mesures entreront en vigueur.

Les ministres conviennent également d'élargir le champ des préoccupations de l'activité agricole. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de voir la production comme seul objectif, mais de le faire en tenant compte de plusieurs autres facteurs. «Nous reconnaissons que le concept d'une agriculture viable doit comprendre le respect de l'environnement et des besoins socio-économiques», indiquent-ils dans leur déclaration conjointe.

L'examen de la politique agro-alimentaire canadienne se poursuivra dans les mois qui viennent. Tous les points étudiés lors de leur derniers travaux à Ottawa feront l'objet d'une autre réflexion au mois d'août alors que les ministres se rencontreront à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Regain de popularité de la S.T.C.



Une performance bien appréciée. Voir texte en page 8.
(Photo Société de théâtre de Calgary)

La semaine prochaine: Le Franco-Jeunesse

• Edmonton

On a fêté le printemps entre fonctionnaires et en français à Place Canada

par JACQUES BEAUPRE

Le mardi 27 mars, quelques dizaines de fonctionnaires étaient réunis au bar-restaurant le Red Tomato au sous-sol de Place Canada pour fêter ensemble l'arrivée, à tout le moins officielle, du printemps. Autour d'un verre, d'un goûter, au son de la musique du groupe Élite et sous la direction du maître de cérémonie André Roy, ces fonctionnaires pouvaient s'offrir un luxe assez rare: parler en français, entre eux et ce à l'extérieur du cadre du travail. Pour plusieurs c'était aussi l'occasion de se mieux connaître. Même s'ils ont à peu près tous le même employeur, le gouvernement fédéral et qu'ils se parlent à l'occasion, plusieurs se voient rarement.

Il y a plus d'une centaine de fonctionnaires dans la région d'Edmonton qui occupent des postes bilingues et ils sont encore plus nombreux à connaître ou à apprendre les deux langues officielles. Ce 5 à 7 qui, espère-t-on, sera répété a été organisé par le Comité interministériel de la fonction publique à Edmonton et notamment par Loraine Bazinet, Nada Chehayeb, Gilberte Gougeon, Robie Robichaud et Suzanne Sauvé.

Au national...

• Ottawa

Le Canada: un pays toujours aussi intolérant selon la Commission des droits de la personne

A.P.F. - Le président de la Commission des droits de la personne trouve que l'année 1989 n'a pas été très bonne au Canada au chapitre de la tolérance.

«Nous sommes beaucoup plus forts en parole qu'en action. Nous nous attribuons officiellement de hautes notes pour notre tolérance au pays, mais nous faison trop de grandes déclarations sur le sujet et pas assez de gestes concrets dans les moments cruciaux» a estimé le président M. Maxwell Yalden lors du dévoilement de son rapport annuel.

Même si le dossier des langues officielles n'est pas sous sa juridiction, M. Yalden trouve quand même «choquant à l'extrême» les prises de position de mouvements comme Alliance for the Preservation of English in Canada, et «aussi inacceptables» que toute autre forme de discrimination.

Encore une fois cette année, c'est la situation envers les autochtones qui préoccupent grandement la Commission. «S'il y a un domaine où le Canada n'a pas raison d'être fier devant la communauté internationale, un domaine où nous pouvons être accusés de ne pas nous acquitter de nos obligations, c'est bien celui de nos relations avec les autochtones» lit-on dans le rapport. M. Walden qualifie toujours la situation faite aux autochtones de tragédie nationale». La Commission va jusqu'à suggérer la mise sur pied d'une Commission royale d'enquête pour contribuer à l'établissement de nouvelles relations avec les autochtones. Pour Max Walden, tous les Canadiens ont une dette de reconnaissance envers les premiers habitants du pays.

Faisant référence au débat entourant le port du turbant par les membres sikhs de la G.R.C., M. Walden écrit: «les démons des préjugés raciaux et culturels n'ont jamais été ni officiellement ni officieusement exorcisés de notre société». M. Yalden va très loin dans ses critiques et il qualifie même de «légende» le discours officiel canadien voulant que le pays est né et s'est développé dans un esprit de pluralisme culturel. «Notre passé regorge d'histoires de racisme et d'intolérance, dont il n'est d'ailleurs pas difficile de retrouver des traces dans notre quotidien».



Maxwell Yalden

Plus près de nous, on se rappellera cette histoire entre la Banque nationale du Canada et M. Louis Souillière, qui affirmait que son employeur lui avait refusé une promotion et qu'il avait été rétrogradé parce qu'il était un Canadien français. Les deux parties en étaient finalement venus à une entente hors cour quelque jours avant le début de l'audition de cette cause par le Tribunal des droits de la personne.

En ce qui concerne la propagande haineuse, la Commission souscrit entièrement à la décision du Nouveau-Brunswick d'imposer des lignes directrices sur la non-discrimination dans son système scolaire, même si cela inquiète les tenants de la liberté. Pour M. Yalden, on ne peut pas exposer «des esprits maléables» (les étudiants), à n'importe quelle interprétation tendancieuse de l'histoire».

Du dossier de la parité salariale entre les hommes et les femmes, M. Yalden dira que «le gouvernement fédéral progresse, au mieux, à pas de tortue». Ce n'est guère mieux du côté des handicapés. «Le fait que très peu de Canadiens handicapés arrivent à gagner leur vie d'une manière décente résulte aussi bien d'un paternalisme bien intentionné que de la négligence».

• Langues officielles

«Le courant ne passe pas» déplore D'Iberville Fortier

A.P.F. - Le Commissaire aux langues officielles estime que «Le courant ne passe pas» au sein du gouvernement en ce qui a trait à l'application pratique de la Loi sur les langues officielles de 1988.

D'Iberville Fortier trouve d'abord «très tièdes» les premières réactions gouvernementales face à son rapport annuel, dans lequel il formule de sévères critiques face à l'absence de règlements et de directives dans les ministères et les sociétés d'État, vingt mois après l'adoption de la Loi.

«Ça ne laisse pas entrevoir une détermination réelle, ou alors le gouvernement fait une autre analyse selon laquelle ce ne serait pas le bon moment d'agir parce que ça susciterait des réactions qui pourraient nuire à l'Accord du lac Meech... Nous ne partageons pas cette analyse-là du tout» a déclaré M. Fortier lors d'une entrevue accordée à l'A.P.F. quelques jours après la publication de son rapport.



D'Iberville Fortier

M. Fortier, qui a également critiqué le manque d'information sur la Loi sur les langues officielles, n'a pas manqué de relever avec une certaine ironie la décision du ministère de la Justice de lancer une brochure explicative sur cette loi, le jour même du dévoilement du rapport annuel. «Il aurait dû le faire il y a un an» De toute façon ajoute-t-il «ce n'est pas à coup de dépliants dans notre société qu'on défend des causes». Autrement dit: c'est à toute la classe politique, à l'État, de vendre auprès de la population une loi aussi fondamentale. Ceci dit, il ne remet pas en cause les convictions profondes du premier ministre en matière de langues officielles, mais vise en premier lieu le Bureau du Conseil privé ou, si vous préférez, le ministère du premier ministre, qui «fait passer des impulsions» au sein de tout l'appareil gouvernemental. Le Conseil du Trésor et le Secrétariat d'État, qui ont tous deux une responsabilité face à l'application et à l'information concernant la Loi sur les langues officielles, sont aussi des joueurs importants dans le dossier des langues officielles.

Ultimement, M. Fortier dit qu'il est prêt à démissionner de son poste si le gouvernement ne prend pas plus au sérieux ses critiques. Et il avertit qu'il ne partira pas sur la pointe des pieds si jamais il est acculé au pied du mur. M. Fortier est en poste depuis plus de cinq ans, et son mandat en est un de sept ans.

Au rythme où vont les choses, il est presque impossible que les règlements portant sur la langue de service soient adoptés d'ici la fin de l'année, estime M. Fortier. Il faudra ensuite adopter des règlements portant sur la langue de travail et la participation équitable des francophones et des anglophones au sein de la fonction publique. Selon ses calculs, ce n'est que cinq ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, soit en 1993, que toute la réglementation devrait être finalement adoptée et en vigueur. Pour le Commissaire, c'est un délai beaucoup trop long, surtout qu'il s'agit du pain quotidien des fonctionnaires «Qu'est-ce que ça mange un fonctionnaire: des règlements»! La situation actuelle, ajoute D'Iberville Fortier, en est même une de «quasi-illégalité ou d'illégalité» parce que les vieux règlements présentement en vigueur dans de ministères et des sociétés d'État, ne sont pas conformes à la nouvelle Loi sur les langues officielles.

Festival national du livre

par JACQUES BEAUPRE

Depuis 12 ans, chaque année une grande foire nationale souligne l'importance de la lecture pour accroître nos connaissances et l'importance du livre dans la culture.

Organisé par le Conseil des Arts du Canada, le Festival national du livre de cette année verra plus de 500 écrivains canadiens participer à des projets dans 442 villes et localités de tout le pays.

Sous le thème: «La lecture, c'est l'aventure» le festival comprendra des salons du livre, des travaux de fabrication de livres, des ateliers de création littéraire, des rencontres entre le public et les créateurs qui, en écrivant nous font rêver, pleurer, frémir, rire ou tout simplement nous enchantent.

En Alberta des activités auront lieu dans une quarantaine de villes et villages. Mais, pour la première fois depuis quelques années affirme la coordonnatrice pour la région des Prairies et des Territoires, Elin Logan, il n'y aura pas d'activités francophones. C'est que, dit-elle personne n'a présenté de projets. Il devrait toutefois y avoir une présence française dans le grand salon du livre qui se déroulera à Calgary.

Avis aux intéressés et bonne lecture!





• Edmonton

Des voyages/stages gratuits au Québec cet été pour les jeunes de 13 à 17 ans

par JACQUES BEAUPRE

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec et le Secrétariat d'État offrent une chance unique d'apprendre tout en voyageant, cet été. Les deux gouvernements ont joint leurs forces pour offrir cinq stages/voyages pour les jeunes francophones hors Québec âgés de 13 à 17 ans.

Les cinq programmes seront pris en charge par des CEGEP qui mettront à la disposition des participant(e)s la compétence de professionnels et l'utilisation des équipements spécialisés de ces institutions d'enseignement de niveau post-secondaire.

Les participants seront pris en charge dès leur arrivée au Québec et ce jusqu'à leur départ. Les frais de transport, d'hébergement ainsi que le coût des différentes activités sont entièrement assumés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.

Au programme, un stage Été-Médias au CEGEP de Jonquière, un programme d'excursion au CEGEP Bois-de-boulogne, un camp école en biotechnologies au CEGEP de Rivière-du-Loup, un camp ordinateur-sport au CEGEP Lionel-Groulx et enfin un stage en technologies de pointe au CEGEP de La Pocatière.

Les participants doivent être âgés de 13 à 17 ans et doivent s'inscrire AVANT LE 1er MAI 1990. Des frais d'inscription de 50 $ doivent parvenir avant le 1er mai au coordonnateur du CEGEP qui offre le programme choisi.

Une vue aérienne de la Citadelle et du vieux Québec.

• **ETE-MEDIAS,** Jonquière
Du 23 au 30 juin et du 30 juin au 8 juillet. Pour les 14 à 16 ans.
L'étudiant sera sensibilisé aux différentes techniques de communications aux travaux d'écriture, de même qu'aux techniques reliées au fonctionnement d'appareils pour la production d'information.

• **ADO-AVENTURE,** Bois-de-Boulogne (Montréal)
Du 20 au 29 juin, Cyclotourisme, Montréal-Ottawa
Du 4 au 13 juillet, Canot-Camping, Parc de la Vérendrye
Du 18 au 27 juillet, Cyclo-camping dans l'Estrie
Du 1er au 11 août, Circuit Côte-Nord. Pour les 13 à 16 ans.
Tout au long de ces excursions, les jeunes découvrent la nature, le pays et les gens en participant à toutes sortes d'activités, par exemple: séjour à la ferme, visites de musées et découvertes touristiques.

• **CAMP-ECOLE EN BIOTECHNOLOGIES,** Rivière-du-Loup
Du 24 juin au 10 juillet. Pour les 14 à 17 ans.
Les jeunes pourront s'initier aux sciences biologiques dans un contexte de vacances qui comprennent des activités sportives et culturelles. Au programme se trouve l'étude des principes de base des biotechnologies, les différents domaines des biotechnologies, la fusion cellulaire et la culture de tissus ainsi que quelques applications concrètes.

• **CAMP ORDI-SPORT,** Lionel-Groulx (Montréal).
Du 7 au 13 juillet, du 20 au 29 juillet et du 3 au 12 août Robotique/DAO/Plein Air/Golf
Du 7 au 13 juillet, Robotique/DAO/Plein Air/Tennis
du 20 au 29 juillet, Robotique/DAO/Plein Air/Equitation
Pour les 13 à 16 ans.
Ces cinq stages se dérouleront dans un camp de plein air. Les participants pourront notamment manipuler des robots et s'initier au dessin assisté par ordinateur (DAO).

• **TECHNOLOGIE DE POINTE,** La Pocatière
Du 1er au 7 juillet, du 8 au 17 juillet et du 15 au 21 juillet. Pour les 14 à 16 ans.
Ce stage est destiné à ceux et celles qui s'intéressent aux nouvelles technologies physiques appliquées. Elles auront l'occasion d'accroître leurs connaissances dans les domaines de la métrologie, l'électronique et l'électricité, l'optique, les lasers et l'holographie, l'acoustique industrielle, la robotique, les microprocesseurs et les fibres optiques. Des activités sportives et culturelles sont prévues en soirée.

Pour de plus amples informations, contacter le bureau du Québec à Edmonton au 423-6651.

• Calgary

À mi-chemin, le Projet conjoint a déjà fait sa marque

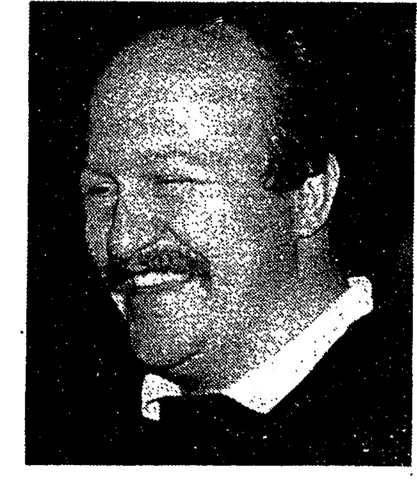
par JACQUES BEAUPRE

Le 10 octobre dernier, neuf participants du Projet conjoint étaient embauchés par des organismes francophones de Calgary. Leur arrivée a bouleversé plusieurs habitudes car, pour certains des groupes, c'était la première fois qu'ils avaient à apprendre à travailler avec un employé permanent.

«Le Projet conjoint, dit le coordonnateur du projet Camil Simard a eu un impact positif à Calgary et à Lethbridge. Les organismes sont beaucoup mieux organisés. C'est qu'il y a maintenant une permanence; ça leur permet de libérer un peu les bénévoles».

Le Projet, croit-il, a aussi permis de rapprocher les organismes qui ont accueilli les participants parce que les membres du Projet conjoint se parlent entre eux et développent l'entraide et la collaboration.

Les bénéficiaires immédiats du Projet conjoint sont les régionales de l'A.C.F.A. de Calgary et de Lethbridge, la Société de théâtre de Calgary, la section locale de Francophonie jeunesse de l'Alberta, la Librairie



Camil Simard

Le Carrefour, le bureau régional de l'Éducation permanente, le Club inter, la Société des parents de l'école francophone Sainte-Anne à Calgary et la garderie Pommes de reinette.

À mi-chemin dans ce programme de travail et de formation de 9 mois, l'impact dans la communauté est donc qualifié de très positif par Camil Simard. L'effet s'est surtout fait sentir dans les organismes d'accueil mais il est aussi palpable dans l'ensemble de la communauté. Camil Simard parlent donc déjà d'avoir un second projet conjoint. Il en profite d'ailleurs pour remercier le responsable du dossier à Emploi et Immigration Canada qui finance le projet et qui, dit-il a offert une très bonne collaboration.

Mais, selon Camil Simard et bien d'autres, le regain d'activités, de concertation et de collaboration ne vient pas que du Projet conjoint. C'est toute la communauté qui se rassemble, que ce soit autour des locaux de l'A.C.F.A. ou autour, par exemple de la Cabane à sucre.

Pour Camil Simard, l'élément clé du développement de la communauté française de Calgary sera le futur Centre scolaire communautaire. «Le jour où le Centre scolaire communautaire va voir le jour, le dynamisme va se créer. Il est déjà parti d'ailleurs». C'est qu'à Calgary, contrairement à la plupart des autres régions, il n'y a pas vraiment de lieux communs, ou de quartier auxquels les francophones peuvent s'identifier et où ils peuvent se regrouper. Les deux écoles françaises, l'église Sainte-Famille, les locaux des organismes francophones sont répartis aux quatres coins de la ville. Et, contrairement au passé, explique Monsieur Simard, l'église n'est plus un lieu où tout le monde se rencontre. Le Centre scolaire communautaire, espère-t-il servira de base de regroupement pour, qui sait, développer un nouveau quartier francophone. En attendant, le Projet conjoint donne un coup de pouce à tous les groupes et sert à cimenter un peu plus la communauté francophone de Calgary.

Une grande corvée au Centre plein air Lusson

par JACQUE BEAUPRE

La régionale d'Edmonton de l'A.C.F.A. invite les Franco-Albertains à renouer avec une vieille et belle tradition... la corvée. La régionale a besoin de plusieurs bénévoles pour construire une nouvelle cuisine, un chalet, installer de nouvelles toilettes, faire du travail de finition sur un bâtiment et nettoyer le terrain. Bref... donner un nouvel air de jeunesse printanier au centre et le préparer pour le retour des jeunes, cet été.

La corvée aura lieu entre les 18 et 30 avril et il n'est pas nécessaire d'avoir de gros bras ou une formation en construction. Tout ce qu'il faut c'est un peu de temps, le goût de l'entraide et vouloir contribuer au développement de ce camp qui fait la joie des jeunes francophones, l'été.

Une grande corvée sur un Centre de plein air c'est aussi l'occasion de passer une journée dehors, en famille et entre amis et de prendre une bonne bouffée d'air frais. Le transport est fourni sur demande.

Pour informations, contactez Martine Caron au 469-4401.

Kindy et Kilgour hors du caucus conservateur

Deux députés Albertains d'arrière-banc du Parti conservateur fédéral, Alex Kindy et David Kilgour ont été expulsés du caucus national mardi dernier, le 10 mars.

La raison? Ces deux députés ont voté contre le projet de loi de la TPS à la Chambre des communes. Quelle honte!

Ils ont eu le courage d'exprimer clairement à la face de la nation ce que pensent leurs commettants de cette taxe impopulaire votant avec les 112 autres députés libéraux et néo-démocrates qui sont contre. Ils ont fait le travail que la population attend normalement d'un député c'est-à-dire de les représenter adéquatement sur la Colline parlementaire à Ottawa.

On semble constater depuis quelques décennies, que les partis politiques tentent de changer le rôle du député. Le député doit avant tout accepter les politiques énoncées du parti auquel il appartient et ensuite représenter les électeurs de son comté. Dans cette optique, il n'est pas étonnant que les électeurs perdent éventuellement confiance en leur député, en particulier si celui-ci est un député d'arrière-banc qui ne peut finalement pas dire grand chose mais qui doit se lever au moment du vote.

Autrement dit, l'idéologie du parti passe avant les intérêts de la population.

Éditorial

On peut se demander si dans le cas des fermetures de bases militaires au Canada, notre cher Brian aurait expulsé les députés de son parti qui étaient contre cette décision et qui défendaient les intérêts de leur province et de leur comté? N'est-ce pas l'application de deux poids, deux mesures?

Tout est planifié dans le but d'assurer la plus grande unité possible au sein d'un parti souvent au détriment de la population.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, Brian Mulroney tient tellement à cette unité, qu'il en est obsédé et les gestes qu'il pose pour l'assurer, donnent, malheureusement pour lui, des résultats contraires et néfastes.

On aura beau dire que ces deux députés ont la réputation d'être des «mavericks», des récalcitrants, mais il n'en reste pas moins qu'ils ont eu le courage de leurs convictions et de celles de leurs électeurs et qu'ils ont fait leur travail.

Ils devront dorénavant siéger à la Chambre des communes en tant que députés indépendants ou adhérer à un parti d'opposition. Et imaginez un peu le scénario suivant: les deux députés pourraient démissionner de leur siège pour forcer deux élections partielles à être tenues dans les prochains six mois et se représenter comme Conservateurs indépendants ou sous une autre étiquette et gagner. Qui deviendrait alors le dindon de la farce (plate)? La réponse? Notre cher Brian.

Un point en faveur de Kindy et Kilgour est que la lutte contre la TPS va être encore plus intense maintenant que la Loi est entre les mains des sénateurs libéraux qui sont en majorité au Sénat, ce qui veut dire que l'opinion publique pourrait jouer en leur faveur. De plus il ne faut pas oublier que la TPS doit, en principe, entrer en vigueur le 1er janvier 1991.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Dorénavant il faudra une note de 73% et de la patience

Les étudiants des écoles secondaires du nord de la province, qui voulaient entrer à l'Université de l'Alberta l'automne prochain ont appris une mauvaise nouvelle la semaine dernière.

En effet, dorénavant, il leur faudra présenter un certificat de fin d'année montrant une moyenne d'au moins 73% s'ils veulent s'insrire à l'Université de l'Alberta à Edmonton.

Il ne fait aucun doute que plusieurs étudiants se font prendre «les culottes à terre», eux qui travaillaient pour obtenir la note minimale de 70%. De plus, à trois mois de la fin d'année, cela met plus de pression sur leurs épaules.

Certains songent présentement à aller au collège communautaire pour améliorer leurs notes avant de se présenter au régistraire de l'Université.

Le monde universitaire au Canada traverse présentement une période très difficile. Il y a plus d'étudiants qui veulent fréquenter l'université et les gouvernements ne veulent pas investir plus d'argent dans l'éducation post-secondaire. La direction des universités n'a pas d'autre choix que de restreindre le nombre d'étudiants. Ainsi, la population étudiante à l'Université de l'Alberta passera de 35 000 à 29 000 étudiants, l'automne prochain.

On se souviendra que durant la dernière décennie on disait que la nouvelles génération en était une de chômeurs instruits. Devra-t-on parler de chômeurs ignorants, illettrés? Où va un jeune aujourd'hui avec un certificat de 12e année? Ce certificat n'est qu'une porte d'entrée vers des études post-secondaires très importantes dans ce monde de plus en plus sophistiqué de la haute technologie et de la recherche.

Les étudiants réclamant à grands cris, et avec raison, une planification complète du système d'éducation au Canada afin qu'il réponde aux besoins spécifiques du monde des affaires et de l'industrie canadienne.

C'est bien de dire que ceux qui ne peuvent pas s'inscrire à Edmonton peuvent aller étudier à l'Université de Lethbridge, mais ce ne sont pas tous les étudiants qui peuvent s'offrir un séjour de quatre ans dans une autre ville avec toutes les dépenses qui s'y rattachent. Les frais d'admission sont déjà très élevés, alors de nombreux étudiants ne peuvent certainement pas se permettre le luxe d'un séjour dans une autre ville au Canada.

L'éducation au Canada redeviendra-t-elle quelque chose que seuls les riches pourront éventuellement s'offrir?

N'est-on pas en train de creuser encore plus profondément le fossé qui sépare les riches des pauvres? Le gouvernement de l'Alberta a le choix entre augmenter les prestations de Bien-être social pour les jeunes ou augmenter les octrois des universités albertaines.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Étudiants au travail

Cher Monsieur le Rédacteur en chef,

Il y a beaucoup de controverse à propos des étudiants qui travaillent. Beaucoup de professionnels ont exprimé leur opinions, beaucoup de professeurs, et d'adultes ont fait la même chose. Mais, je n'ai jamais lû un article ou une lettre d'opinion écrite par un étudiant à ce sujet. Alors j'ai pensé qu'il était temps qu'un étudiant exprime son opinion, et c'est ce que je vais faire.

Premièrement je veux vous montrer qu'il est possible de travailler, et d'avoir de bonnes notes à l'école. Moi, je travaille et mes notes sont acceptables (75%-80%). Je suis sûr que je ne suis pas le seul à faire ceci parce que j'ai parlé à une conseillère de mon école. Elle a dit, «Il y a beaucoup d'étudiants qui peuvent travailler jusqu'à 30 heures par semaine et peuvent maintenir des moyennes de 80%». Elle dit aussi que les étudiants qui travaillent plus que 40 heures par semaine, mettent leur moyenne et leur santé en danger. Alors, vous pouvez voir que c'est possible de travailler et de maintenir une bonne moyenne en limitant le nombre d'heures de travail. Mais, voulez-vous savoir pourquoi les étudiants veulent travailler?

La réponse à cette question est simple, ils veulent de l'argent. Beaucoup de choses que les étudiants veulent faire durant leurs heures de loisirs coûtent de l'argent. Mes parents prêfèrent que je ne leur demande pas toujours de payer pour mes loisirs. Mon père m'a dit que lorsqu'il était étudiant, il n'avait pas de loisirs qui exigeaient de l'argent, parce qu'il n'avait pas d'argent. Alors, peut-être que si on n'avait pas l'habitude d'avoir de l'argent on pourrait s'amuser sans dépenser. Mais, je pense que c'est probablement une réalité de notre monde actuel et qu'on devrait l'accepter.

Après beaucoup de réflexion, j'ai trouvé la racine du problème: les emplois que les étudiants occupent ont des salaires très bas. Si les emplois payaient plus, peut-être que les étudiants ne travailleraient pas toutes les heures qu'ils travaillent maintenant. Par contre, c'est probablement là la raison pour laquelle il y a une demande pour les étudiants dans le monde du travail: ils travaillent pour des salaires très bas. Les adultes qui doivent faire vivre une famille ne peuvent pas accepter des salaires aussi bas. Évidemment il n'y a pas de solution facile. Peut-être que les professionnels, les professeurs, et les adultes devraient accepter le fait que les étudiants vont travailler.

J'espère que je vous ai éclairé sur le point de vue de l'étudiant. Je veux aussi faire reconnaître le fait que l'école est la priorité dans le cerveau de la plupart des étudiants. L'étudiant qui travaille est une réalité, et nous devrons l'accepter.

Kent Farrell
Calgary, Alberta

Pensée de la semaine...

La beauté est une source inépuisable de joie pour qui sait la découvrir

(A. Carrel)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928



Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Jacques Beaupré

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à.
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an. 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Nouvelles régionales

• Edmonton

Le Manoir Saint-Thomas accueille les retraités francophones

par ANDRÉ FRADETTE

En plein coeur du quartier Bonnie Doon à Edmonton se trouve le Manoir Saint-Thomas pour les francophones de l'âge d'or de la capitale et la région, qui désirent vivre en paix et en sécurité, sans les tracas, les inquiétudes inhérents à l'entretien d'une propriété ou à l'isolement dans une petite boîte loin de tout. Tout se passe en français au Manoir, ce qui a de quoi attirer ceux qui, non seulement tiennent à leur langue, mais veulent la vivre jusqu'au bout.

Pour y être admis, il suffit d'avoir 55 ans et plus et d'avoir vécu un an en Alberta. Et le loyer ne coûte pas les yeux de la tête, équivalent à 25% du revenu de chacun et ce peu importe le revenu.

Le Manoir, qui a ouvert ses portes en janvier 1982, compte 55 appartements ou «suites», répartis sur cinq étages. Bien éclairé par des fenêtres ayant vue sur Edmonton et sur la 91e Rue, chaque appartement, assez spacieux pour que deux personnes y vivent à l'aise, comprend toutes les commodités qui rendent la vie plus facile aux gens de cet âge. En fait, les appartements ont été construits pour eux, pour les accommoder. Le Manoir est situé à proximité de tout, soit de l'église, du centre d'achat, de la Faculté Saint-Jean, etc. De plus, plusieurs services sont offerts: autobus, épicerie, laitier, infirmière, entretien et bien d'autres.

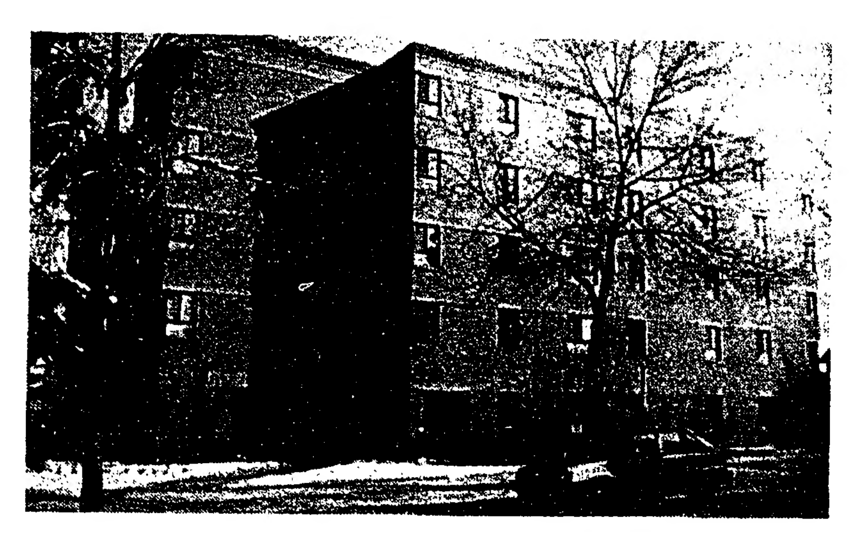
Les locataires s'y plaisent beaucoup, se sentent chez eux et n'ont que de bons commentaires à son sujet. Originaire de Végreville, Mme Éva Plouffe, âgée de 82 ans nous a dit avec enthousiasme qu'elle avait tout le confort voulu et qu'elle ne pouvait demander mieux en fait de logement. Âgée de 86 ans, Mme Colpin, orignaire de Belgique, abonde dans le même sens.

Près de la porte d'entrée, au rez-de-chaussée, il y a la salle de séjour où les gens peuvent se rencontrer pour parler, jouer aux cartes; il y a même un piano pour ceux et celles qui veulent chanter ensemble des chansons du temps passé. Toutefois, les responsables du Manoir aimeraient bien avoir un jour une autre salle beaucoup plus grande pour des activités qui demandent plus d'espace, comme la menuiserie.

Bien qu'il y ait une volonté de trouver ou de construire une salle paroissiale dans ce secteur de la ville, ne voudrait-il pas mieux consacrer ces énergies, au lieu de les disperser, à la réalisation du projet, de longue date, d'un centre communautaire pour les francophones où les gens du Manoir Saint-Thomas, en fait, tous les gens de l'âge d'or auraient leur place. C'est ce qu'affirment Mme Carmen Maisonneuve et M. Raymond Poulin, respectivement directrice du Manoir et président du comité de gérance.

Actuellement, comme plusieurs le savent, il y aurait un site en vue pour ce centre, soit celui de l'École Saint-Thomas d'Aquin qui, vraisemblablement, tombera sous le pic des démolisseurs dans peu de temps.

Il y a toujours au Manoir Saint-Thomas quelques appartements vacants, qui devront être habités par des francophones si on veut éviter qu'il perde son caractère français. Les francophones de l'âge d'or doivent continuer d'y vivre pour que ce foyer reste ce qu'il est. Pour plus de renseignements, communiquer avec Carmen Maisonneuve au 466-7886 ou au 469-7639.



Le Manoir Saint-Thomas

(Photo Martin Brault)

• Calgary

Tous unis, pour assurer le succès de la Cabane à sucre

par SUZANNE SAWYER

Cette année, la Cabane à sucre de Calgary a connu un succès bien mérité. Grâce aux efforts conjoints de six organismes francophones qui ont travaillé coudes à coudes pendant plusieurs mois, la journée et la soirée du 31 mars se sont déroulées sans accrocs.

À Calgary quelques 200 personnes attendaient l'arrivée de ce jour avec grande impatience et ont eu peur quand Dame Nature a menacé d'inonder cette fête à la dernière minute.

Elle y a peut-être pensé, mais finalement, le temps s'est éclairci et le soleil est venu égayer notre journée. Laurier Labelle a aidé Gilles Voyer à faire bouillir le sirop d'érable dans de grosses marmites sur des feux de charbon. L'odeur alléchante jumellée à la musique folklorique qu'on avait le plaisir d'entendre au cours de la journée, ont créé une atmosphère joyeuse et entrainante. Entretemps, Hubert Bohémien aidait Éric Roland qui amusait les enfants avec divers jeux, sources d'éclats de rire et de cris de joie.

Puis, le grand moment si longuement attendu... la première chaudière de sirop bouillant est soigneusement versée sur la neige prête à recevoir ce précieux liquide, cause de célébration annuelle. Et c'est fait! C'est délicieux... à s'en rouler les yeux... à en frémir... à en gémir les yeux maintenant fermés pour se concentrer sur ce goût incomparable de bonne tire. Que c'est bon! Il n'y a rien de comparable. Pour plusieurs, ça rappelle de très bons souvenirs d'enfance. «Mon grand-père avait sa propre cabane à sucre» me révélait Frédéric Gagné de Radio-Canda. «J'aillais avec lui verser les chaudières pleines de sève dans un gros baril tiré sur traîneau par un cheval. Eh oui, je m'en souviens très bien» continua-t-il un grand sourire aux lèvres. «Eh! C'est comme ma mère faisait pour nous sur notre ferme en Saskatchewan!» s'est exclamé Laura Kwasnitza, une francophile. C'était sa première expérience d'une cabane à sucre. Elle était toute fière de déjà connaître la tire sur neige, grâce à sa mère qui est d'origine francophone.

Et voilà déjà l'heure du concours de sciage de bois. Lorraine Brisson et Pierrette Lizotte sont les première petites dames à déclarer la guerre à un tronc d'arbre qui n'a aucune intention de se faire scier aisément. Aux cris d'encouragement, d'incitations et d'applaudissements, cette équipe termine enfin son travail ardu de cinq longues minutes, fière de son accomplissement et avec raison. Bravo Mesdames, mais la première place est remportée par l'équipe de Céline et Manon Bourdage, temps total, une minute 39 secondes. Félicitations!

Puis, c'est aux hommes de déployer leurs muscles. La compétition est féroce et, deux équipes finissent en première place! On recommence le concours plus tard, dans la salle de danse, au grand plaisir de tous les spectateurs, pour déterminer l'équipe gagnante de Jean-Louis Lupier et Jean Doyon, temps 43.65 secondes. Les étincelles «revolaient!» Bravo Messieurs.

Le souper fut une suite de délices culinaires comprenant des montagnes de grillades et de jambon tranché succulent, de fèves au lard, d'oeufs au sirop, de pommes de terre cuite au four, de salade de choux, de pain maison et d'un pudding au pain savoureux comme dessert. Les Dames Sainte-Famille ont de quoi être fières. Tout leur travail a bien valu la peine. C'était délicieux, abondant et on s'est régalé royalement.

Le tout s'est terminé par une soirée très agréable de danse entremêlée de prix et de surprises pour les enfants et les adultes. Monsieur Louis Bérard, disque-jockey de Music Meet, a su plaire à tous avec son choix de musique entraînante et bien variée.

Et, trop vite, la soirée était terminée. C'est bien comme ça quand on s'amuse.

Merci très spécial à tous les bénévoles et tous ceux et celles qui se sont dévoués au succès de la Cabane à sucre.

Un merci particulier au comité organisateur qui était formé de Serge Chalifoux pour les Chevaliers de Colomb, Céline De Schryver des Dames de Sainte-Famille qui s'occupaient de fournir la nourriture pour le souper, Danielle Robidoux pour le Conseil Paroissial de Sainte-Famille qui s'occupait de la publicité, Gilles Voyer de la Société franco-canadienne de Calgary qui avait la responsabilité du sirop, Eric Roland des Scouts et Guides qui avaient la tâche d'organiser les activités pour les jeunes et enfin, Guy Robin de la régionale de l'A.C.F.A. qui fut l'animateur de la fête et qui avait la responsabilité de trouver les prix de présence qui ont réjouis la trentaine de personnes qui les ont gagné. Merci aussi aux nombreux commanditaires.

Vos efforts ont été très appréciés. À l'année prochaine!



Le sirop n'était jamais prêt assez vite pour tous ceux et celles qui voulaient se sucrer le bec. La Cabane à sucre est plus qu'une simple tradition, c'est l'annonce du retour du printemps attendu, avec impatience pendant de longs mois.

(Photo Suzanne Sawyer)



Régionale de Calgary

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le 5 mai 1990 à 15 h 00

au bureau de l'A.C.F.A.
Porte 10, 1916 - 30e Avenue N.E. Calgary

HORAIRE

13 h 00	Accueil
13 h 15	Concertation: Quel mandat voulons-nous donner à l'A.C.F.A. régionale de Calgary?
14 h 30	Pause santé
15 h 00	Assemblée générale annuelle
17 h 00	Ajournement de l'assemblée
20 h 00	Danse et remerciements en l'honneur des bénévoles de la communauté francophone.

La chronique historique



par
Normand Robidoux
Recherchiste historique à Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus

La congrégation des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus est intimement liée au développement de l'éducation et des écoles depuis la fin du siècle dernier.

C'est en 1883 que les Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus ont répondu à l'appel lancé par Mgr Vital Grandin pour prendre en charge l'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest. Les Soeurs avaient la capacité d'enseigner en anglais et en français. Elles enseignèrent la langue française à plein temps seulement durant les premières années.

Les Fidèles Compagnes de Jésus nous viennent d'Angleterre et plus précisément de Liverpool. Après que Mère Joséphine Petit ait accepté l'invitation de Mgr Grandin, huit Sòeurs quittèrent Liverpool le 10 mai 1883 à destination des Territoires du Nord-Ouest. Quatre d'entre elles allèrent à Saint-Laurent et les quatre autres allèrent à Prince Albert.

De ces deux groupes, celui de Saint-Laurent nous intéresse le plus. Les quatre Soeurs en poste à Saint-Laurent ne connurent que misère et pauvreté. Elles durent subir les contrecoups de la rébellion de Louis Riel. Elles furent prisonnières de Riel et détenues à Batoche.

Après la rébellion de Riel, Mgr Grandin décida de déménager les Soeurs de Saint-Laurent à Calgary. Le 26 juillet 1885, les Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus ouvrirent le couvent du Sacré-Coeur. Elles enseignèrent en français et anglais mais ceci changea rapidement. La francophonie n'a pas profité du fait français chez les Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus. Après quelques années les Soeurs délaissèrent l'enseignement du français à plein temps. Seulement un cours de français devait être complété pour avoir un diplôme.

En novembre 1885, le district #1 le «Lacombe Catholic Separate School» est formé et deux francophones Louis Roussel et Arthur Ferland sont commissaires. Les deux autres sont anglophones.

L'avèrement des Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus dans les Territoires du Nord-Ouest et en Alberta a été non seulement bénéfique pour l'église catholique mais aussi pour tout le système d'éducation en Alberta.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

AVRIL

15	16	17	18	19	20	21
1874	1926	1854	1900	1870	1842	1988
RIEL EST EXPULSE DES COMMUNES A OTTAWA	DESCES DU P. C. TESSIER 1979 DECES DU FR. ALBERT BERNARD	MGR TACHE QUITTE LE LAC SAINTE-ANNE POUR ALLER AU LAC LA BICHE	DECES DE L'ABBE JOSEPH BOURASSA, MISSIONNAIRE DE L'ALBERTA	LE P. LACOMBE SAUVE LE FORT EDMONTON ATTAQUE PAR LES PIEDS-NOIRS	PREMIERE VISITE DE L'ABBE THIBAULT AU FORT EDMONTON	DECES DU PERE MARCEL JAL OMI

Naissance d'un groupe en communauté francophone

par LISE HOLETON

C'est dans le cadre du deuxième module de formation du P.P.D.C. (Projet provincial en développement communautaire) de la Société éducative du projet conjoint que treize stagiaires, venant de Fort McMurray, Plamondon, Bonnyville et Saint-Paul ont acquis de nouvelles connaissances sur les éléments théoriques de base en dynamique de groupe ainsi que l'acquisition pratique des techniques d'animation des petits groupes.

Cette activité de formation se déroula sur une période de trois semaines au cours du mois de mars au Centre culturel de Saint-Paul.

La croissance de la dynamique du groupe s'est fait ressentir tout au long du stage. L'esprit d'amitié vis-à-vis l'un de l'autre a créé des liens de solidarité.

L'exercice pratique d'animation de groupe nous a fait vivre des moments d'anxiété, des pertes de sommeil et parfois même des crampes et des chaleurs... mais malgré tout, nous nous en sommes tous tirés admirablement bien.

À la période d'évaluation, notre cher animateur/professeur nous a révélé que pour lui aussi ce fut une expérience d'apprentissage qu'il saura mettre en valeur dans son coffre à outils de connaissances.

Hé oui! La diversité de la composante de notre groupe a suscité un certain degré d'adaptation et de flexibilité de la part de Bruno Ouellette, ce qu'il a très bien démontré d'ailleurs. Nous t'en levons le chapeau!

Cette session de formation fut une expérience très enrichissante et chacun de nous sommes repartis dans nos communautés respectives avec un coffre d'outils de nouvelles idées et connaissances applicables dans le cadre de nos organismes. Et quoi dire du vocabulaire enrichi de nouvelles expressions...

Naissance d'un groupe, croissance d'un groupe, cible commune, buts, objectifs, évaluation, action, problématique, décision, feedback, communication, participation, satellite et nous voilà avec le résultat: maturité d'un groupe.

Et nous voilà bien outillés... pour donner... un rendement optimal!



AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

FPFA

RENCONTRES IMPORTANTES SUR LA GESTION DES ÉCOLES FRANCO-ALBERTAINES

L'Association canadienne-française de l'Alberta et la **Fédération des parents francophones de l'Albert** tiendront une seconde série de rencontres publiques sur la gestion des écoles franco-albertaines entre le 30 avril et le 16 mai 1990.

Ces rencontres auront lieu dans le but

- de rendre publique les principes qui ont été élaborés suite aux consultations qui ont eu lieu en janvier et février et à la lumière du jugement rendu par la Cour suprême du Canada le 15 mars dernier dans la cause Mahé-Bugnet
- de discuter des diverses options législatives que le gouvernement pourrait adopter pour satisfaire aux obligations que lui impose la Cour suprême du Canada pour permettre aux parents et aux autres membres de la communauté franco-albertaine qui appuient la mise en oeuvre des droits conférés par l'article 23 de la Charte des droits et libertés de participer à la gestion de leurs écoles.

Tous ceux et celles qui s'intéressent à cette question sont invités à prendre part à ces rencontres publiques et à exprimer leurs opinions.

Suite au jugement Bugnet le gouvernement de l'Alberta s'apprête à faire des changements à la loi scolaire. Il a l'obligation d'écouter attentivement ce que vous avez à dire avant de le faire. Votre présence est donc d'une très grande importance.

Pour de plus amples renseignements:
- **la Fédération des parents francophones de l'Alberta,** pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 2Z2, tél.: 469-6934
- **le Bureau de l'éducation, Association canadienne-française de l'Alberta,** pièce 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 466-1680
- **ou votre comité de parents ou association régionale.**

LIEUX ET DATES DES RENCONTRES

ENDROIT	DATE	LOCAL
Jean-Côté	le lundi 30 avril	École Héritage
Bonnyville	le mercredi 2 mai	Centre culturel 4940b - 50e Rue
Saint-Paul	le jeudi 3 mai	Centre culturel 5002 - 48e Rue
Legal	le vendredi 4 mai •	Centre culturel
Edmonton	le mardi 8 mai	École Notre-Dame 15425 - 91e Ave
Edmonton	le mercredi 9 mai	École Maurice-Lavallée 8828 - 95e Rue
Fort McMurray	le jeudi 10 mai	Local de l'A.C.F.A. 9707 av. Franklin
Lethbridge	le mardi 12 mai	Centre culturel 325 - 6e Rue sud suite 202
Calgary	le lundi 14 mai	Local de l'A.C.F.A. 1916B - 30e Avenue
Plamondon	le mercredi 16 mai	Centre culturel

• sujet à changement

Toutes les rencontres débuteront à 19 h 30
(sauf celle de Lethbridge qui débutera à 9 h 00 du matin).

Arts et spectacles

• Calgary

Boeing Boeing confirme le regain de popularité de la Société de théâtre de Calgary

par JACQUE BEAUPRE

Boeing Boeing est une petite comédie sans prétention où le quiproquo et les situations burlesques se multiplient. À plusieurs reprises le personnage principal, Robert se voit sauvé d'une situation difficile quand les personnages entrent et sortent simultanément et... juste au bon moment. Boeing Boeing est donc une comédie légère. Son seul but est de faire rire, de divertir et c'est comme cela que l'on compris les spectateurs lors de la première qui avait lieu le jeudi 5 avril à la salle Betty Mitchell à Calgary.



Au terme de la première, les spectateurs ont chaleureusement montré leur appréciation pour le théâtre français, à Calgary.

(Photo Jacques Beaupré)

Dans un décor sobre et fonctionnel, un éclairage réussi, les six comédiens ont offerts une bonne performance, à commencer par les trois jeunes femmes, toutes hôtesses de l'air et toutes fiancées à Robert. Elles se devaient non seulement de charmer leur amoureux infidèle mais aussi le public ce qu'ont particulièrement réussies Judith (Marie-Ruth Dionne) et Janet (Chantal St-Arnaud). Mireille Séguin dans le rôle de la bonne Berthe a aussi bien agréablement remplie son rôle de bonne à tout faire, de confidente, de complice et de personne qui, en presque toutes circonstances, sait garder la tête froide. Hana Chatila (Jacqueline), Luc Toussignant (Bernard) et François Thériault (Robert) qui en étaient tous à leur première pièce s'en sont aussi bien tirés. Mieux encore, ils et elle disent avoir bien aimé se retrouver sur les planches. Luc Toussignant dit d'ailleurs avoir adoré l'expérience. Ce plaisir qu'ils ont eu à jouer ils ont su le communiquer aux spectateurs. Francine Taillant affirme avoir bien appréciée sa soirée alors que Micheline Paré se dit très, très satisfaite et heureuse d'avoir passé une soirée agréable.

Boeing Boeing n'a pas eu le même succès, aux guichets que la production Les belles soeurs, qui cet automne avait attiré plus de 1 000 spectateurs en quatre jours. Il y a néanmoins un regain d'intérêt pour le théâtre français dans cette communauté qui s'affirme de plus en plus. Jocelyne d'Amour souligne d'ailleurs le travail énorme des bénévoles «un travail absolument incroyable pour maintenir (en vie) la culture canadienne-française et française...». La Société de théâtre ayant un très petit budget, elle dépend beaucoup du bénévolat. Dans cette dernière production, les bénévoles ont encore une fois montré leur intérêt pour le théâtre alors que pas moins de vingt-cinq personnes ont contribué que ce soit au niveau des décors, des costumes, de la réception qui a suivie, etc.

PROJETS POUR 1990-91

La Société de théâtre de Calgary entend d'ailleurs continuer à grossir. Après la pièce Zone qui sera présentée en juin ce sera le long congé de l'été puis le début d'une nouvelle saison alors que cinq pièces seront présentées plutôt que trois comme cette année. Selon le président de la Société, François Thériault les gens veulent du théâtre et la Société essaie de leur offrir de la qualité et de «plaire à tout le monde, de leur en donner pour leur argent en fin de compte». L'autre nouveauté sera que après avoir été le seul à assurer les mises en scène depuis plusieurs années, Gérald Guénette partagera la tâche avec deux co-metteur en scène, Jocelyne d'Amour et Liane Robertson. Elles dirigeront d'ailleurs la première pièce de la prochaine saison, Coeur de papa de Jean Barbeau.

Le seul obstacle à ces projets reste bien sûr le financement mais là dit François Thériault, les subventionneurs «sont intéressés à ce que nous en fasse la promotion du français et une façon de le faire c'est de monter plus de spectacles de qualité. Normalement ils devraient nous accorder les fonds» pour rallonger la prochaine saison. Fait intéressant, les spectacles de la Société de théâtre attirent un public formé en bonne partie de francophiles comme Marcel Anderson, un étudiant de 10e année en immersion à Bishop Carroll. Il était à son premier contact avec le théâtre français et il dit avoir beaucoup aimé cela.

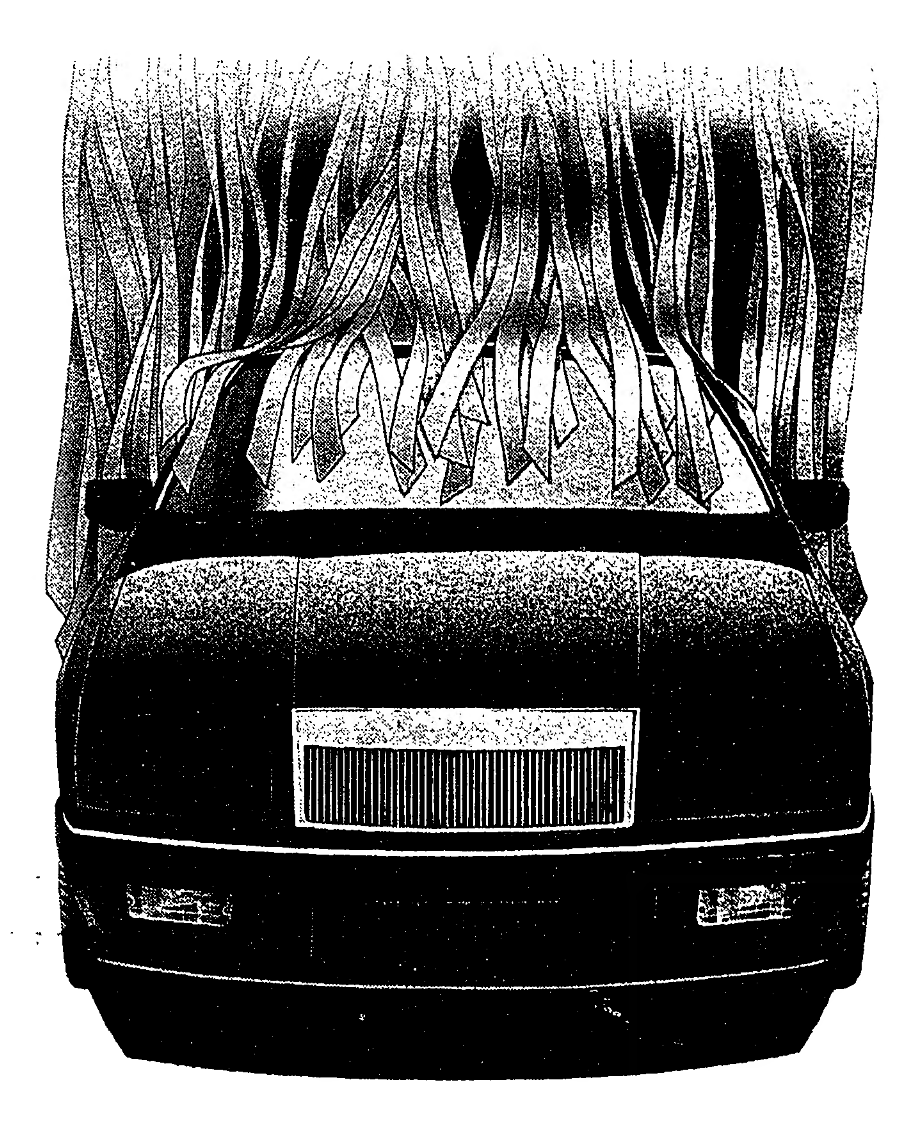
En attendant, la saison se poursuit avec Zone de Marcel Dubé qui sera présentée du 7 au 10 juin, comme toujours à la salle Betty Mitchell, une salle qui peut faire l'envie de n'importe quelle troupe théâtrale.

2^{50} $ DE RABAIS SUR UN LAVAGE D'AUTO

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DU RABAIS DE 2^{50} $ SUR LE LAVAGE D'AUTO LE PLUS DOUX ET LE PLUS COMPLET QUI SOIT.

À l'achat d'au moins 30 litres de carburant dans une station-service Petro-Canada participante, vous recevrez un bon-rabais de 2,50 $ sur un lavage d'auto, échangeable aux lave-autos participants.

Nous réservons un traitement de choix à votre voiture : lavage au savon doux, rinçage à l'eau claire pour débarrasser des particules abrasives, jets d'eau sous le véhicule pour atteindre



les endroits inaccessibles et séchage rapide pour empêcher saletés et poussières d'adhérer à votre voiture.

Soyez aux petits soins avec votre auto : profitez du rabais de 2,50 $ sur le meilleur lavage d'auto qui soit.

Un seul bon par lavage d'auto. L'offre se termine le 31 août 1990.



Lave-autos Petro-Canada

BONNIE DOON SERVICE CENTRE
8330, 82 Avenue

COMPETITION SERVICE CENTRE
13205, 97 Street

GATE AVENUE SERVICE CENTRE
174, St. Albert Road, St. Albert

GRANDIN PARK CAR WASH
27, Winston Churchill Avenue
St. Albert

INGLEWOOD CAR WASH
12326, 111 Avenue

MILLWOODS CAR WASH
4240, 66 Street

118TH AVENUE CAR WASH
11803, 123 Street

104TH STREET CAR WASH
6206, 104 Street

PLEASANTVIEW CAR WASH
11084, 51 Avenue

Agriculture

• Edmonton

Deuxième chance de profiter du Programme de couvert végétal permanent

Les représentants de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) et d'Agriculture Alberta ont annoncé récemment la deuxième date limite pour déposer une demande de passer un contrat d'utilisation de terres à long terme dans le cadre dù Programme de couvert végétal permanent.

La prochaine date limite pour déposer des demandes au titre de l'Option 2 du Programme de couvert végétal permanent est le 20 juillet 1990.

En vertu de cette option, les agriculteurs peuvent préciser un prix qui représente le montant qui, selon l'agriculteur, s'impose à titre de versement unique pour maintenir les terres en fourrage pendant une période de 10 ou de 21 ans.

L'objectif du Programme de couvert végétal permanent est de réduire la détérioration du sol due à l'érosion sur les terres à risques élevés en raison de la production de cultures annuelles. Les agriculteurs qui cultivent des terres marginales annuellement peuvent déposer une demande au titre de l'Option 1 à n'importe quel moment au cours du programme et peuvent recevoir une aide financière de 20 $ l'acre pour contrebalancer certains des frais propres à l'établissement d'une culture fourragère. Une aide supplémentaire est offerte par système d'offre (Option 2) pour maintenir les terres en production fourragère pendant une longue durée.

La date limite pour l'Option 2 du Programme de couvert végétal permanent était initialement fixée au 1er décembre. Cependant, Agriculture Alberta ainsi que l'ARAP ont reçu de nombreuses demandes depuis la date limite initiale du 1er décembre.

Certaines des demandes déposées avant la première date limite feront l'objet d'une inspection sur le terrain afin de déterminer l'admissibilité des terres. Les demandeurs dans ces cas recevront un avis d'admissibilité bien avant la deuxième date limite du 20 juillet 1990. Les demandeurs qui ont été refusés en raison d'une offre trop élevée peuvent dès maintenant, déposer une deuxième demande.

Environ 35 pour cent des terres marginales des Prairies se situent en Alberta et une superficie d'approximativement 360 000 hectares (900 000 acres) de ces terres sont admissibles au programme de couvert végétal permanent. À cette date, des demandes représentant une superficie d'environ 57 000 hectares (140 000 acres) ont été reçues.

Carrières et professions



Régionale Centralta

est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de développement communautaire

DESCRIPTION:

Le ou la candidat(e) travaillera sous la direction du comité exécutif de la régionale Centralta et son travail consistera à:

- La mise en oeuvre et la coordination de la programmation régionale dont les thèmes majeurs sont l'éducation, la jeunesse et la culture.
- Travailler avec la communauté, afin d'identifier ses ressources, ses intérêts et ses besoins.
- Faciliter les initiatives bénévoles.
- Promouvoir l'association.
- Administrer le bureau régional.
- S'occuper du démarchage politique.

EXIGENCES:

- Bien maîtriser les 2 langues officielles
- Posséder des atouts en relations publiques
- Avoir beaucoup de détermination et d'initiative

ENDROIT:

La régionale Centralta comprend, entre autres, la ville de Saint-Albert et ses villages environnants. Le siège social est situé à Legal.

SALAIRE ET AVANTAGES:

- Le salaire est à déterminer selon l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 avril 1990 à:**

Mme Denise Cyr
C.P. 507
Legal (Alberta)
TOG 1LO



Régionale de Calgary

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

POUR LE CAMP DE JOUR D'ÉTÉ «PARC SOLEIL»

Responsabilités:
- Planifie dans les détails la programmation du camp d'été.
- Assure la coordination et l'organisation du camp et de ses activités.
- Participe à l'embauche et à la formation du personnel du camp.
- Rapports d'étapes (financiers et activités).
- Solutions de problèmes tant au sein du groupe des moniteurs qu'avec les parents des enfants participants.
- Évaluation et recommandations (personnel et activités).
- Liaison entre l'employeur et les moniteurs.

Compétences:
- Savoir écrire et parler le français et l'anglais.
- Sens de l'organisation et esprit d'initiative.
- Qualités de leadership.
- Bon jugement et diplomatie.
- Aimer les jeunes et la vie de groupe.
- Avoir des notions de psychologie et de comptabilité.

Expérience et formation:
- Étudie préférablement en éducation, récréologie, développement communautaire ou tout autre domaine connexe.
- Expérience comme moniteur, animateur ou instructeur dans des camps d'été pour enfants.

La personne sélectionnée pour combler ce poste bénéficiera d'une expérience de travail concrète qui lui permettra d'acquérir des compétences en planification, en coordination et en gestion de personnel.

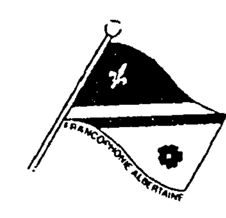
Période de travail: Mi-mai à la fin d'août
Salaire: 7,50 $/heure

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **5 mai 1990 à:**

A.C.F.A. régionale de Calgary
a/s Marlène Boëda
Porte 10, 1916 - 30e Avenue N.E.
Calgary (Alberta) T2E 7B2
Téléphone: (403) 250-5001
Télécopieur: 291-3749



CONSEIL SCOLAIRE ST-ISIDORE NO 5054



ÉCOLE HÉRITAGE
C.P. 30
JEAN-CÔTÉ, ALBERTA
TOH 2EO

(ÉCOLE FRANÇAISE RÉGIONALE DE RIVIÈRE-LA-PAIX)

L'école Héritage à Jean-Côté accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-1991.

L'école Héritage accueillera les élèves de la maternelle à la 11e année selon les critères d'admissibilité établis à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (1982).

La Commission scolaire s'est engagée à offrir un programme scolaire francophone de la maternelle à la 12e année au fur et à mesure que se développera l'école.

CRITÈRES D'ADMISSION À L'ÉCOLE HÉRITAGE

1. L'enfant de citoyens (parents) Canadiens dont la première langue apprise et encore comprise est le français;
2. l'enfant de citoyens (parents) Canadiens qui ont reçu leur instruction au niveau primaire en français, langue première;
3. l'enfant de citoyens (parents) Canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction au niveau primaire ou secondaire en français, langue première.

•••••••••

DEMANDE D'ADMISSION

Si c'est la première fois que vous faites une demande d'admission à l'école Héritage et que vous voulez inscrire votre(vos) enfant(s) pour septembre 1990, veuillez retourner le formulaire dûment complété à:

M. Yvon Mahé, directeur
École Héritage
B.P. 30, Jean-Côté (Alta) TOH 2EO

Nom de famille de la mère__________ Prénom__________
Nom de famille du père__________ Prénom__________
Adresse de bureau de poste
(rue ou casier postal)__________ ville__________ Code Postal__________
Paroisse ou village__________ Religion: catholique__________
Téléphone__________ autre (précisez)__________
Nom de famille de l'enfant/des enfants__________

PRÉNOM DE L'ENFANT	NIVEAU ACTUEL (ENCERCLEZ)	ÉCOLE ACTUELLE
__________	P.M. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	__________
__________	P.M. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	__________
__________	P.M. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	__________
__________	P.M. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	__________
__________	P.M. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	__________

P = prématernelle
M = maternelle

__________ Le__________ __________ 1990
Signature des parents/tuteurs jour mois

• Ottawa

Forte baisse du revenu agricole dans l'Ouest en 1990

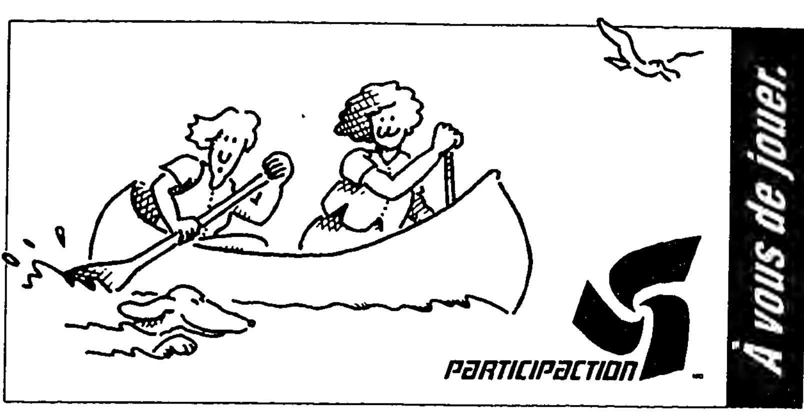
A.P.F. - Le revenu net réalisé dans le domaine agricole par les trois provinces de l'Ouest devraient connaître des baisses spectaculaires cette année en raison de la réduction des programmes existants de soutien.

Les analyses publiées par les économistes d'Agriculture Canada font état d'une baisse du revenu net de 57 pour 100 au Manitoba, de 87 pour 100 en Saskatchewan, et de 46 pour 100 en Alberta.

Dans les autres provinces, les baisses prévues sont moins spectaculaires. Elles devraient être de 21 pour 100 au Nouveau-Brunswick, de 11 pour 100 en Nouvelle-Écosse, de 10 pour 100 à l'Île-du-Prince-Édouard, de 7 pour 100 à Terre-Neuve et en Ontario et de 4 pour 100 au Québec. Seule la Colombie-Britannique devrait connaître une augmentation de l'ordre de 5 pour 100 de son revenu net, après une année de dégringolade.

Les économistes prévoient maintenant un revenu net de 2.77 milliards en 1990, en hausse de 138 millions sur les prévisions initiales. C'est tout de même 33 pour 100 plus bas que le niveau atteint en 1989, mais presque identique à la moyenne de 1981-85. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la décision récente du gouvernement fédéral d'offrir aux provinces une somme de 500 millions pour améliorer leur revenu agricole. En outre, le gouvernement prévoit verser 1.4 milliard aux provinces dans le cadre de programmes d'aide existants.

Les économistes d'Agriculture Canada indique toutefois que leurs prévisions ne sont pas définitives, et sont susceptibles de fluctuer en 1990.



Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada



Royal Commission on National Passenger Transportation

AVIS PUBLIC

La Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada a été chargée de « faire enquête et rapport sur un système national intégré de transport interurbain des voyageurs permettant de répondre aux besoins du Canada et des Canadiens au XXIe siècle et de maintenir et d'améliorer les liaisons entre les régions et les collectivités du Canada ».

La Commission sollicitera l'opinion des Canadiens quant à leurs attentes touchant un système national de transport des voyageurs pour le XXIe siècle, les principaux besoins d'ordre économique, social et environnemental que devra satisfaire ce système ainsi que la façon dont il devra être financé.

La Commission tiendra des audiences publiques dans 30 communautés d'un bout à l'autre du pays à compter de la fin d'août 1990. Vous êtes invités à présenter un mémoire de façon à ce que nous puissions profiter de vos vues et connaissances. La date limite pour la présentation des mémoires est **le 15 juillet 1990.**

Nous voulons connaître votre opinion.

Composez notre numéro sans frais, le 1-800-267-4389, ou écrivez à l'adresse ci-dessous pour obtenir d'autres informations sur les modalités de participation.

Mme Janet Smith, Directrice exécutive
Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada
C.P. 1665, Succursale « B »
Ottawa, Canada
K1P 6P8



ATTENTION EMPLOYEURS!

Evitez la course aux emplois à la dernière minute. Soumettez vos offres d'emploi tout de suite!

Vos besoins d'embauche pour l'été peuvent être comblés dès maintenant en recourant aux services de Embauchez des étudiants à Edmonton. Faites parvenir le formulaire ci-joint par télécopieur ou par courrier à Embauchez des étudiants, dès que possible. Vous éviterez ainsi les longues attentes au téléphone des années précédentes.

FORMULAIRE D'OFFRE D'EMPLOI DE EMBAUCHEZ DES ETUDIANTS

Veuillez remplir au complet.

COMPAGNIE: ____________

PERSONNE-CONTACT: ____________ TEL.: ____________

ADRESSE: ____________ NO DE TÉLÉCOPIEUR: ____________

VILLE: ____________ PROVINCE ____________ CODE POSTAL: ____________

TITRE DU POSTE: ____________ TYPE: TEMPS PLEIN TEMPS PARTIEL TEMPORAIRE

HEURES DE TRAVAIL: ____________ LIEU: ____________

QUANTITÉ DE POSTES VACANTS: ____________ SALAIRE ____________ PAR H. SEM. M.

DÉBUT DE L'EMPLOI: ____________ DATE LIMITE DE DEMANDE: ____________

DESCRIPTION DE LA COMPAGNIE: ____________

DESCRIPTION DE TÂCHES: ____________

QUALITÉS REQUISES: (y compris l'éducation, les aptitudes, et l'expérience dont les postulants ont besoin pour l'exécution des tâches. Ces détails devraient être précis, complets mais concis)

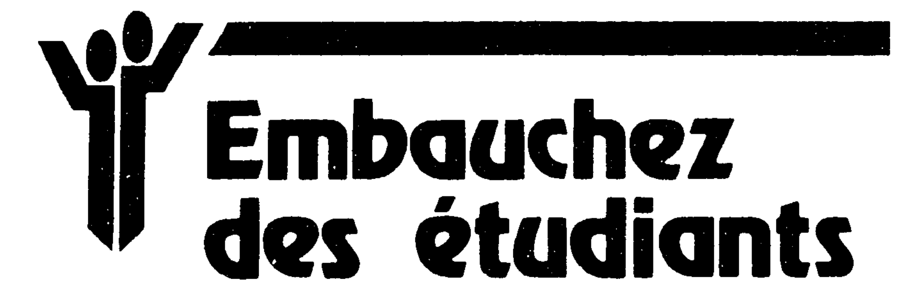
DIRECTIVES DE DEMANDE (INDIQUER SI LES POSTULANTS DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE OU TÉLÉPHONER AVANT.)

ENVOYER VOTRE FORMULAIRE REMPLI À **EMBAUCHEZ DES ETUDIANTS, 9943, 109e RUE, EDMONTON, (ALBERTA), T5K 1H6** OU ACHEMINEZ-LES PAR TÉLÉCOPIEUR AU **495-3929.**

RESERVE A L'ADMINISTRATION

No de commande ____ Rappeler ____ Pourvu ____ Annulé ____ Groupe désigné ____

ENGLISH VERSION AVAILABLE UPON REQUEST.



• Plamondon

50e anniversaire de mariage

par LINA LABONTE

George et Mildred Plamondon ont célébré, en décembre dernier, leur 50e anniversaire de mariage en compagnie de leurs neuf enfants et vingt-deux petits-enfants. Ils ont reçu un beau témoignage d'affection durant une belle fête de l'amitié.

Le tout débuta par une messe célébrée par l'abbé Roger Sicotte. La musique et les chants de circonstance étaient interprétés par deux fils du couple Plamondon et leurs familles.



Dans son homélie, l'abbé Sicotte félicita les jubilaires en soulignant qu'une fidélité de 50 ans, le partage d'une vie de couple avec ses obstacles, ses joies et ses peines est un exemple significatif pour la communauté. Il les a encouragé à continuer ce beau chemin de la vie durant de nombreuses années.

Puis le groupe se rendit à la salle communautaire pour un délicieux banquet durant lequel on présenta divers témoignages, le tout animé par les enfants. Le couple a aussi reçu les certificats de circonstance. Et encore une fois, les talents familiaux se firent valoir par des chants et de la musique enlevante, une caractéristique de cette belle famille de chez-nous. Félicitations aux heureux jubilaires.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la Région du pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distributions des plans, à l'adresse ci-dessus.

PROJET

APPEL D'OFFRES N° 70C-90-0003: Démolition et nouvelle construction d'un édifice du gouvernement du Canada, 4e Avenue et rue Main, Whitehorse, Yukon.

DATE DE FERMETURE: le 11 mai 1990 - 11 h 00 (HNP)

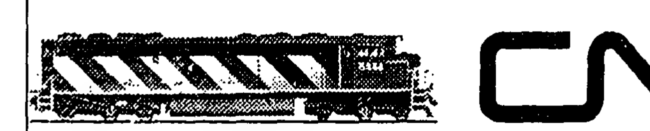
Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse; (à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta). Ils peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association conjointe de la construction de la C.-B., Vancouver, C.-B. aux bureaux des Associations de la construction à Dawson Creek, Fort St.John, Prince George; à l'Association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; à l'Association de la construction d'Edmonton, à l'Association de la construction de Calgary, Winnipeg Builders Exchange, Winnipeg, Association de la construction de Régina, Régina et aux bureaux de Travaux publics Canada à Fort Nelson, C.-B.; Calgary, Alberta et Winnipeg, Manitoba.

INFORMATIONS TECHNIQUES: D. Watson, Gérant de projet, Tél.: (604) 666-8913

INFORMATION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES: (604) 666-0185

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



CN

SOUMISSIONS

POUR LA CONSTRUCTION DU PASSAGE SOUTERRAIN DE FORT ROAD AU MILLE 0.30 DE L'ENTRÉE/SORTIE CALDER EDMONTON, ALBERTA

Le tout consiste en travaux de démolition, excavation de fondations et transport de la terre; de pieds-droits de béton renforcé, murs et panneaux; déchargement et installation de travées de métal; fabrication et installation de pieds-droits de garde-fous et refaire le pavé d'asphalte.

Les soumissions cachetées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 26 avril 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Gestionnaire de l'administration des contrats, 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le lundi 16 avril 1990 sur présentation **d'un chèque certifiée non-remboursable de cinquante (50 $)** à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, Edmonton, Alberta.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un bon de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la Compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. Perry Gill, Superviseur du chantier de construction, Edmonton, Alberta (403) 421-6264

Informations concernant la soumission: Bureau du gestionnaire de l'administration des contrats, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382

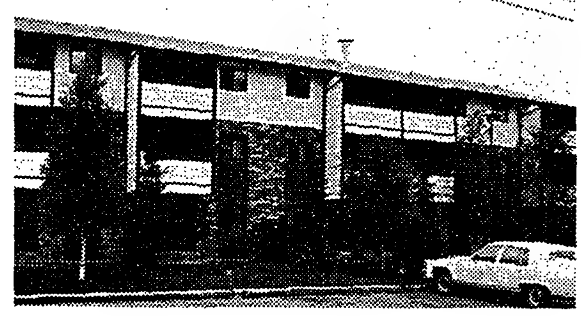
La plus basse, ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE À VENDRE



SKYVIEW APARTMENTS
9908, avenue Gordon
FORT McMURRAY, (ALBERTA)
Prix inscrit : 650 000 $

- **Un immeuble de trois étages, sans ascenseur**
- **29 logements d'une chambre, de 37,9 m²**
- **31 places de stationnement munies de prises électriques**
- **Une buanderie sur place (2 laveuses et 2 sécheuses)**
- **Chaque logement comprend un réfrigérateur et une cuisinière**
- **Le locataire doit payer l'électricité et la câblodistribution**
- **Total brut possible de revenu locatif mensuel : 12 610 $**
- **Assurance-prêt hypothécaire ne dépassant pas 85 p. 100 du prix de vente (offerte aux acheteurs admissibles)**

Veuillez vous adresser à votre agent immobilier local.

Question habitation, comptez sur nous SCHL

Nos jeunes étoiles du hockey



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **Raymond Dandeneault**
Âge: **11 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueur de hockey préféré: **Malcolm Tweddle**
Position préferée: **Gardien de but**
Sport et activité préféré: **Hockey**

Raymond aime bien jouer au hockey juste pour s'amuser mais aimerait bien pouvoir y faire carrière.



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **Justin Généreux**
Âge: **10 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueurs de hockey préférés: **Russ Courtnall et Patrick Roy**
Position préferée: **Ailier gauche**
Sports et activités préférés: **Hockey, baseball et natation**

Justin patine depuis l'âge de 5 ans. Il rêve de jouer pour les Canadiens de Montréal!

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

RED DEER

Partie de cartes le 24 avril à 19h00 à l'école Saint-Louis de Montfort. Pour plus d'info.: Yves Lapointe au 342-0363.

27/4

BONNYVILLE

Réunion du Conseil exécutif de l'A.C.F.A. le 23 avril à 19h00. Inf.: 826-5275.

27/4

Réunion du Conseil régional de l'A.C.F.A. le 25 avril à 19h30 au Centre culturel. Inf.: 826-5275.

27/4

CALGARY

Madame Robie Robichaud, agente de ressourcement à la commission de la fonction publique du Canada, fera une présentation générale au sujet du recrutement de personnes bilingues intéressées à travailler dans la fonction publique. L'atelier est donné gratuitement à chaque mois au Centre de l'éducation permanente à Calgary. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Sol à 297-4023.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

ENTRE FEMMES - Rencontre de 9h à 11h, tous les jeudis à l'école Saint-Thomas d'Aquin, et maintenant au Leefield Community Hall tous les mercredis de 13h à 15h. Pour de plus amples renseignements, appelez Christiane au 466-5012.

27/4

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions puor l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

27/4

Le Comité jeunesse d'Edmonton tiendra son assemblée annuelle le mercredi 2 mai prochain à 15h30 à l'école Maurice-Lavallée. Bienvenue à tous les membres de F.J.A. de la région d'Edmonton.

4/5

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale, le vendredi soir de 19h à 20h45 (entrée gratuite) les films suivants: le 20 avril: La flûte à 6 Sthroumpfs; le 4 mai: Le trésor de la Nouvelle France et le 18 mai: L'invention diabolique.

18/5

Ciné-club - Le film: «Tintin, l'Affaire tournesol», sera projeté dans les écoles au mois d'avril aux dates suivantes: Girouxville, 24 avril; Jean-Côté, 25 avril; Donnelly, 26 avril; Falher, 27 avril.

27/4

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

EDMONTON

Maison à vendre, très bien située dans le quartier Bonnie Doon; près de l'école française; 3 chambres à coucher; 1 556 pieds carrés; appeler Richard McCardie, Metro City Realty au 474-1911.

4/5

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

18/5

Chambre à louer dans quartier francophone, partiellement meublée, disponible le 1er mai, 225 $ par mois, comprenant les services. Pour plus d'informations, appelez au 465-8010.

CALGARY

PRÉ-MATERNELLE L'ARC-EN-CIEL: Une pré-maternelle entièrement francophone à Calgary, pour enfants de 3 et 4 ans. Située dans un milieu francophone. Pour plus d'informations, téléphoner au 230-5944.

4/5

Position permanente, gouvernante/aide-ménagère pour fillette de 3 ans. Devra habiter avec nous. Références et expérience requises. Contacter Monique au 264-1009.

4/5

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 23 AVRIL 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRETE
1	1	**Salut salaud**	Vilain Pingouin
2	3	**Prête-moi ton regard**	Jim Corcoran
3	1	**Tipatshimun**	Kashtin
4	5	**T'oublier**	Marie Carmen
5	7	**Miss monde pleure**	Les Innocents
6	6	**Fille de pluie**	Roch Voisine
7	8	**T'es ma danseuse**	Marc Voisine
8	9	**Et même**	Nicolas Peyrac
9	10	**Le fantôme de l'opéra**	Jean-Patrick Capdevielle
10	4	**Un château de sable**	Paul Piché

CS: cette semaine SD: semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Montréal

Le Québec a les moyens de faire l'indépendance selon le président du Mouvement Desjardins

par CLAUDE DUCHESNAY (collaboration spéciale)

A.P.F. - Mécontent de la réaction de plusieurs provinces face à la ratification de l'entente du lac Meech, le président du Mouvement des caisses populaires Desjardins, M. Claude Béland, a affirmé que le Québec avait en main les moyens économiques de faire l'indépendance, quoiqu'il dit préférer qu'elle reste dans la Confédération.

Après la Banque Toronto Dominion, la Banque de Montréal et la firme de courtage Merril Lynch de New-York, le président du Mouvement Desjardins, la sixième institution financière au pays, a admis qu'il croyait que le Québec avait les outils économiques nécessaires pour réaliser l'indépendance. «Les économistes de Desjardins ont étudié la question et s'entendent pour dire que nous pouvons la faire. De là à dire que tout va être beau dù jour au lendemain, je ne le crois pas. Une économie subit toujours des soubresauts. Pas besoin du lac Meech pour ça», a-t-il poursuivi.

Interrogé sur les conséquences d'une faillite probable de l'entente, Claude Béland a répondu que Meech avait déjà échoué. «Nos amis anglophones ne croient pas que nous sommes une société distincte. Nous constituons déjà une société distincte. C'est ce que j'ai compris de la Confédération quand j'étais sur les bancs d'école», tranche-t-il».

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le lundi 23 avril - Antoinette Grenier - Edmonton
Le mardi 24 avril - Joanne Hamel - Medecine Hat
Le mercredi 25 avril - Jean-Claude Lajoie - La Corey
Le jeudi 26 avril - Jean-Marie Bergman - Calgary
Le vendredi 27 avril - René Marcotte - Medecine Hat



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 22 au 28 avril 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h10 VIRAGES
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h30 SAMEDI DE RIRE
21h30 LA BANDE DES SIX
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h10 TÉLÉ-SÉLECTION: Camilla

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h05 DÉCOUVERTE
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES: Le Gala de la course Amérique-Afrique
21h30 LES BEAUX DIMANCHES L'histoire de Trois
22h40 LE TÉLÉ-JOURNAL
23h00 SCULLY RENCONTRE
23h40 LES NOUVELLES DU SPORT
23h55 CINÉ-CLUB: Il n'y a pas de plus grand amour II

LUNDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 L'HEURE DISNEY
21h00 POIVRE ET SEL
21h30 DÉCOUVERTE
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h35 CINÉMA: Orianne

MARDI

17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 SUR LE VIF
19h00 GÉNIES EN HERBE
19h30 SUPER SANS PLOMB
20h00 11e FESTIVAL MONDIAL DU CIRQUE
21h00 DALLAS
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: L'homme des hautes

MERCREDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 AUJOURD'HUI EN FRANCE
20h30 L'HURE DISNEY
21h30 BOUFFÉE DE SANTÉ
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: Derrière le masque

JEUDI

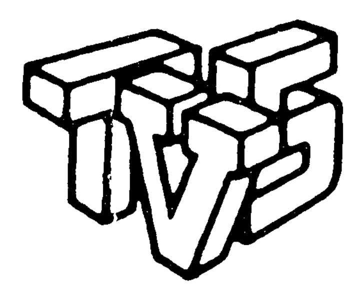
17h00 L'HEURE DISNEY
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
19h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
19h30 LA COUR EN DIRECT
20h00 CINÉ-OUEST: Moustache, Cornipoli et les autres...
21h30 À COMMUNIQUER
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 LE MONDE DU VÉLO
23h10 CINÉMA: Racket

VENDREDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 L'HEURE DISNEY
21h00 LASER
21h30 ROCK POP ET RELAX
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: La quatrième dimension

POUR VOUS
AVANT TOUT

La télévision internationale de langue française



Semaine du 22 au 28 avril 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
20h00 LE SCOOP
21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h25 PARCOURS
23h25 SACRÉE SOIRÉE
24h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 LES ANIMAUX DU MONDE
18h00 APOSTROPHES
19h15 GROS MÉCHANT SHOW
20h15 ENVOYÉ SPÉCIAL
21h15 HOTEL
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15 LES ANIMAUX DU MONDE
22h45 APOSTROPHES
24h00 GROS MÉCHANT SHOW
24h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 THALASSA
20h00 LES 90 RUGISSANTS
21h00 ACTUEL
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h20 L'INFO-5
22h50 7 SUR 7
23h50 THALASSA
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
19h10 COEUR ET PIQUE
20h30 CIEL, MON MARDI!
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 L'INFO-5
23h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
24h10 COEUR ET PIQUE
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 SUOMI
19h00 LÉGENDES INDIENNES
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h30 MONTAGNE
21h00 NAZARE PEREIRA EN CONCERT
21h35 OBJECTIF ÉCO
24h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 SUOMI
24h00 LÉGENDES INDIENNES
24h30 TÉLÉOBJECTIF
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

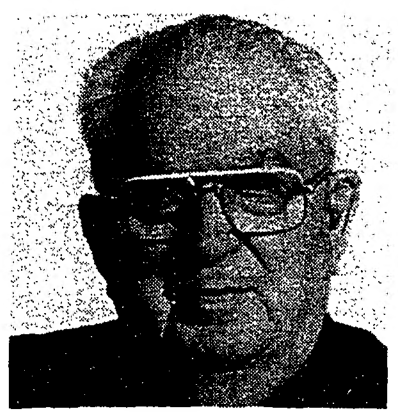
17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 GOUTÉ-SEL
21h30 CARABINE FM
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h25 L'INFO-5 (2e édition)
22h55 EX LIBRIS
23h55 AVIS DE RECHERCHE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 TELL QUEL
18h30 TÉLÉSCOPE
19h00 L'OEIL EN COULISSES
20h00 RENCONTRES AVEC...
20h30 MY TELE IS RICH
21h30 ÉQUILIBRE
22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h40 L'INFO-5 (2e édition)
23h10 TELL QUEL
23h40 TÉLÉSCOPE

Nécrologie

LE PÈRE JULES ST-PIERRE

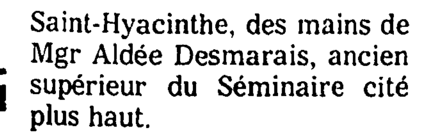


Le Père Jules St-Pierre est décédé subitement le mercredi 28 mars dernier, à l'âge de 86 ans. Il habitait au Foyer Grandin depuis le 24 février 1987.

Le Père St-Pierre, est né à Saint-Pie-de-Bagot, (Québec) le 29 septembre 1903.

Il a commencé ses études à Saint-Pie-de-Bagot pour, après quelques années se retrouver au Séminaire de Saint-Hyacinthe, afin de poursuivre son cours classique. Il a fait ses premiers voeux chez les Oblats le 18 septembre 1926 à Ville Lasalle.

Il a été ordonné prêtre le 30 mai 1931, dans la Cathédrale de



Saint-Hyacinthe, des mains de Mgr Aldée Desmarais, ancien supérieur du Séminaire cité plus haut.

Durant les 56 ans de son ministère, il a vécu plusieurs obédiences, la plupart en Saskatchewan, dont: l'Île-à-la-Crosse, Green Lake, Meadow Lake, Sweet Grass, Red Pheasant, pour nommer que celles-là.

Il laisse dans le deuil sa famille de la communauté des Oblats; un frère, François; une soeur (Yvonne) Mme Lambert, tous deux de Saint-Pie-de-Bagot.

Le Père André Boyer, O.M.I., officiait aux prières le vendredi 30 mars dernier, à la chapelle Connelly-McKinley de Saint-Albert. Mme Élise Déry était choriste.

Les funérailles ont eu lieu le lendemain, à l'église paroissiale de Saint-Albert. Le Père Jacques Johnson, O.M.I., provincial des Oblats, officiait.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Oblats, à Saint-Albert.

À ses confrères en religion, à ses frère et soeur, nous présentons nos très sincères condoléances.

Lucienne Brisson

La page de l'A.C.F.A.

CHEZ VOUS À L'A.C.F.A.

Cette rubrique a été conçue afin d'informer les membres de l'A.C.F.A. des activités du Secrétariat provincial et des associations régionales. Cette semaine faute d'espace nous ne traiterons que des activités de l'exécutif. La semaine prochaine notre rubrique traitera davantage des activités des employés du Secrétatiat provincial. Voici un bref résumé de leurs activités:

Mme France Levasseur-Ouimet s'est rendue à Fort McMurray en compagnie du directeur général par intérim, M. Georges Arès, de M. Jean-Claude Giguère et de Mme Lyne Lemieux afin de célébrer le 10e anniversaire de la régionale. L'A.C.F.A. provinciale en a profité pour remettre une plaque souvenir à Messieurs Roland Péru et Jean-Guy Thibodeau. L'assemblée annuelle était organisée par Mme Carole-Monica Roy, agente de développement et son équipe. La soirée du banquet fut un grand succès grâce au travail de Mme France Boulanger et de ses bénévoles. De nombreuses activités dont le jeu «Quitte ou double» ont amusé petits et grands. Bravo!

Mme Levasseur-Ouimet et M. Georges Arès se sont rendus à Ottawa en compagnie de la présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta Mme Viviane Beaudoin afin de commenter le jugement rendu par la Cour suprême dans le cas Mahé-Bugnet. Mme Levasseur-Ouimet et Mme Beaudoin ont eu l'occasion de donner de nombreuses entrevues à ce sujet.

Mme Levasseur-Ouimet a donné une conférence de presse à ce sujet le 19 mars dernier afin de faire connaître aux médias l'analyse par l'A.C.F.A. du jugement de la Cour suprême.

Mme Levasseur-Ouimet a aussi été l'hôtesse de la rencontre du 21 mars dernier à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme. L'A.C.F.A. organisait une rencontre avec, pour la première fois dans l'histoire, les groupes autochtones, les groupes ethniques et les groupes de femmes. Une coalition de tous ces organismes a été formée à la suite de ces rencontres.

Mme Levasseur-Ouimet a également participé au Conseil général de l'A.C.F.A. À cette occasion l'A.C.F.A. en a profité pour souligner le 40e anniversaire de CHFA et le 20e anniversaire de CBXFT. Elle a présidé le Bureau des présidents et les réunions de l'exécutif provincial.

La présidente de l'A.C.F.A. a rencontré le président du Conseil d'administration de Radio-Canada, M. Patrick Watson afin de discuter avec lui de la situation de l'émetteur inexistant de Bonnyville. L'absence de Radio-Canada à Banff et Jasper a également été invoquée.

Mme Levasseur-Ouimet a donné des entrevues à CHUA, CJCA, Access, MacLean's, The Globe and Mail, Calgary Sun, Calgary Herald, Edmonton Sun. La Presse, Le Droit d'Ottawa, La Presse Canadienne, Edmonton Journal, CBXFT, CHFA, Radio-Canada Régina, Radio-Canada Vancouver, CISN, CKRN, KING FM, etc.

Mme Levasseur-Ouimet participe également aux rencontres du comité conjoint F.P.F.A.-A.C.F.A. sur la gestion scolaire. Elle a rencontré le ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning en compagnie de Mme Viviane Beaudoin afin de faire connaître au ministre les réactions préliminaires de l'A.C.F.A. et de la F.P.F.A. au jugement de la Cour suprême.

Mme Lydia Roy a participé à la conférence de presse à titre de première Vice-présidente de l'A.C.F.A. et à la rencontre du 21 mars. Elle a représenté l'A.C.F.A. lors de la célébration de la Journée contre le racisme organisée par la ville d'Edmonton et la Commission canadienne des droits de la personne au Muttart Gardens.

Mme Roy a participé à deux conférences téléphoniques comme représentante de l'Ouest au sein de la Fédération culturelle canadienne-française. canadienne-française.

Mme Roy s'est rendue à Calgary avec M. Lucien Larose dans le cadre de la tournée de consultation vers l'an 2 000 et a également participé à la rencontre à Edmonton.

Mme Roy a également représenté l'A.C.F.A. à la soirée de remerciement du Consulat de France à l'occasion du départ du consul M. Pinot. Elle a aussi représenté l'A.C.F.A. au congrès annuel de la F.P.F.A. et de F.J.A.

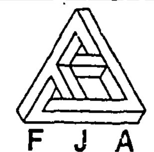
M. Evens Lavoie a participé à une rencontre avec M. Majella St-Pierre du mouvement Desjardins afin de renforcer les contacts entre le mouvement coopératif albertain et le mouvement québécois.

M. Lavoie s'intéresse aussi de très près au dossier de la gestion scolaire.

Mme Suzanne Thibodeau s'est rendue à Bonnyville afin de participer à la tournée de consultation de M. Lucien Larose.

Elle a également participé à la rencontre provinciale des groupes de femmes à Edmonton.







LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE EN MARCHE VERS L'AN 2000

TOURNÉE D'INFORMATIONS ET DE CONSULTATIONS

Cher(e) membre,

Les organismes francophones provinciaux de l'Alberta partent en tournée d'informations et de consultations auprès de la communauté franco-albertaine.

POURQUOI UNE TOURNEE?

- Parce que nous négocions une entente avec le gouvernement fédéral et que nous voulons connaître VOS PRIORITÉS.
- Pour discuter de notre avenir et travailler ensemble pour réaliser nos buts et nos rêves.
- Parce que la clé de la solidarité c'est une population bien informée.
- Parce que nous voulons envoyer un message clair à Ottawa. Les francophones de l'Alberta sont ici pour rester et sont déterminés à se donner des outils pour se développer.

CONSULTER LA LISTE CI-JOINTE POUR CONNAÎTRE LA DATE DE NOTRE VISITE CHEZ VOUS.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER M. LUCIEN LAROSE AU 466-1680 OU VOTRE RÉGIONALE

HORAIRE DE LA TOURNÉE EN MARCHE VERS L'AN 2000

Mois	Date	Heure	Endroit	Local
Mai	2	19 h 30	Edmonton	École Maurice-Lavallée
	7	19 h 30	Grande Prairie	École Saint-Gérard
	8	19 h 30	Saint-Albert	École Marguerite d'Youville
	9	19 h 30	Reed Deer	G. H. Dowe Community Centre Local 706
	15	19 h 30	Banff	YWCA

Veuillez prendre note que la tournée se poursuivra en mai pour rejoindre les francophones dans les autres régions de l'Alberta. SURVEILLEZ VOTRE FRANCO.

ÉTABLISSONS NOS PRIORITÉS

1. **Regroupement - infrastructure:** Le regroupement des gens et la création de divers organismes.
2. **Communications:** Les communications à l'intérieur de notre communauté et à l'extérieur de notre communauté. Les médias.
3. **Planification:** Les outils de planification: concepts, réalisation et évaluation.
4. **Concertation:** La collaboration et la coopération entre les nombreux organimes.
5. **Education:** Du préscolaire au post-secondaire l'alphabétisation et la formation des adultes.
6. **Culturel:** La promotion, l'animation, l'aide aux artistes et le tourisme.
7. **Services:** Les services gouvernementaux et ceux de nos institutions.
8. **Ressources humaines:** La formation et le recrutement des bénévoles et des dirigeants.
9. **Visibilité-Identité-Fierté:** L'affirmation de notre fierté, de notre identité et de notre visibilité.
10. **Economie:** Assurer notre développement économique.